



Conseil scolaire du Sud de l'Alberta

2^e étage
360, 94^e Avenue S.E.
Calgary (Alberta) T2J 0E8

Tél 403/686-6998
Sans frais 877/245-7686
Télé 403/686-2914

0215comptereendu

Compte-rendu de la réunion sur la subdivision de l'École de la Rose sauvage

15 février 2007

CSSA : Anne-Marie Boucher, présidente; Nicole Buret, conseillère; Richard Slevinsky, directeur général; Yvan Beaubien, secrétaire-trésorier.

École : Daniel Therrien, directeur; Diane Paquette, directrice adjoint; Martin Camirand, directeur de l'École francophone à Airdrie; cinquante et un (51) membres de la communauté

-**Présentation** par Anne-Marie Boucher sur l'histoire du CSSA et des écoles du Conseil et du plan d'infrastructure des écoles du nord de Calgary. Cette présentation a été faite dans le but de situer la décision du CSSA de subdiviser l'École de la Rose sauvage dans son contexte. Elle est disponible sur le site web du CSSA (www.conseildusud.ab.ca).

-Période de questions et réponses

- Processus de décision
 - **Rôles du Conseil**
 - Un des rôles des 5 conseillers élus est de prendre des décisions qui tiennent compte des intérêts de toutes ses communautés.
 - Le Conseil a pris la décision de modifier son plan d'infrastructure à Calgary en étudiant la situation dans son ensemble et en analysant les données à sa disposition (nombre d'élèves, répartition géographique des élèves, potentiel de chaque école, consultations des années précédentes, commentaires reçus suite à sa présentation du 28 septembre). Les intérêts de la communauté, plus particulièrement ceux des élèves ont fait partie intégrante des discussions du Conseil pour en arriver à sa décision.
 - Les changements occasionnés par les déménagements et la réorganisation de la Rose demandent certainement de la planification et du travail de la part du personnel mais ceci était nécessaire étant donné la situation actuelle. Pour les élèves, la transition devrait bien se faire; ils se retrouveront dans un nouvel environnement mais il y aura avec eux des enseignants qu'ils connaissent bien et plusieurs de leurs camarades de classe. La qualité de l'enseignement restera élevée.
 - **Plan capital**
 - À la fin de chaque année scolaire, les conseils scolaires doivent remettre un plan capital au gouvernement. Ce plan capital est modifié annuellement selon les besoins en infrastructure des communautés scolaires. Le gouvernement n'est en aucun cas lié aux priorités établies par les Conseils, c'est-à-dire que le gouvernement ne s'engage aucunement à fournir le financement demandé par les conseils scolaires.
 - **Fermeture d'école**
 - Lorsqu'un conseil scolaire prend la décision de déménager plus de 3 niveaux ou plus de l'élémentaire d'une école à une autre, cette décision, selon l'acte scolaire, constitue une fermeture de programme.
 - L'article 58 (a) (ii) du School Act indique que le Ministre peut établir des règlements permettant à un conseil scolaire de fermer 3 niveaux consécutifs ou plus dans un école élémentaire.
 - Avant la rencontre publique du 28 septembre, la présidente et le directeur général du CSSA ont présenté le nouveau plan d'infrastructure au Ministre de l'Éducation, Gene Zwozdesky, afin de savoir si le déménagement des élèves de l'élémentaire de la Rose sauvage vers deux autres écoles dès l'année scolaire 2007-08 étaient une solution acceptable en considérant la situation à l'École de la Rose sauvage.
 - Les annonces du gouvernement faites le 3 novembre 2006 indiquant que le CSSA recevait le financement afin de louer l'École Jerry Potts et d'établir une école dans le Nord-Est à l'aide de classes modulaires nous ont semblé une indication très claire que le Ministre appuyait notre plan d'infrastructure.
 - Un nouveau ministre de l'Éducation ayant été nommé depuis ce moment-là, le Conseil enverra une lettre au Ministre Liepert expliquant la situation.
 - **Aires de fréquentation**
 - Les aires de fréquentation sont déterminées afin de faciliter le plus possible le transport sécuritaire des élèves. Un élève a le choix de fréquenter une autre école du Conseil s'il y a de l'espace pour l'accueillir mais il ne bénéficiera pas du service de transport scolaire.
- **École du Nord-Est**
 - Y a-t-il un besoin pour une école dans le NE de la ville? Oui. C'est le seul secteur de la ville où il n'y a pas d'école francophone. Les données de l'étude Purdy, des dossiers d'élèves de d'autres écoles ainsi que l'expérience des administrateurs et des élus du CSSA nous ont démontré que le besoin existe.
 - Pourquoi avoir choisi d'établir l'école dans des classes modulaires? Dans ce secteur de la ville, il n'y avait pas d'école disponible. Les classes modulaires peuvent être installées pour la prochaine année scolaire et nous permettront d'ajouter à l'école selon la croissance. Le site de l'école sera un site permanent.
 - Il n'y aura pas de gymnase pour débiter l'année mais le Conseil poursuit ses revendications auprès du gouvernement pour que la phase II du projet (gymnase, bibliothèque et locaux administratifs) soit mise sur pied le plus tôt possible.

- Est-ce que des classes modulaires ne constituent pas un bâtiment de second ordre pour les élèves? L'École francophone à Airdrie nous permet de constater que les classes modulaires offrent un environnement d'apprentissage très adéquat. D'ailleurs le gouvernement favorise ce type de bâtiment qui offre une plus grande flexibilité d'adaptation au mouvement de population. Vous êtes invités à visiter l'école à Airdrie le 15 mars lors de la journée portes ouvertes. Des photos sont également sur notre site web.
- Que se passera-t-il si l'école n'est pas prête pour la rentrée? Les élèves seront logés à l'École de la Rose sauvage de façon temporaire.
- La directrice de l'école, Marie-Ève Tremblay viendra visiter Calgary au printemps et à ce moment-là, les parents du NE seront invités à la rencontrer. (À la réunion, nous avons mentionné le mois de mars pour sa visite; ceci a été reporté en mai; nous vous tiendrons au courant).
- **École du Nord-Ouest**
 - Pourquoi avoir choisi l'école Jerry Potts? C'était la seule école disponible. Elle est en bon état et le terrain pourrait permettre d'accommoder une croissance d'élèves. Selon la répartition géographique des élèves du NO, elle est bien située.
 - C'est une école à aire ouverte, y apporterez-vous des changements? Les administrateurs de l'école et du CSSA étudient la situation et des modifications pourront être apportées selon leurs recommandations.
 - L'intention est d'avoir une journée porte ouverte à l'école Jerry Potts à la fin du mois de juin; les détails vous seront communiqués plus tard dans l'année.
 - Daniel Therrien a été nommé directeur de cette école.
- **École secondaire; école de la Rose sauvage**
 - L'établissement d'une école secondaire est une nécessité, et répond à un besoin de longue date.
 - L'école sera en mesure de mieux répondre aux besoins des élèves du secondaire; on pourra y offrir un programme équivalent, y créer une ambiance secondaire et les élèves pourront connaître des élèves venant d'écoles différentes. L'an prochain, il y aura l'espace nécessaire pour recommencer à utiliser les salles d'Études professionnels et techniques (EPT).
 - Plusieurs parents présents ont fortement appuyé la nécessité de créer cette école secondaire.
 - Le stationnement de l'école est petit, allez-vous l'agrandir? À court terme, aucun changement ne sera fait; les rues avoisinantes offrent assez de possibilité de stationnement pour les élèves. La situation sera revue au besoin.
- **Transport**
 - Un service de transport scolaire sera mis sur pied pour les 3 écoles. Le travail touchant la structure globale du service est amorcé. Dès qu'il y aura plus d'information à ce niveau, elle sera communiquée aux parents. Les détails pour chaque élève ne seront disponibles que lors de la semaine précédant la rentrée scolaire.
- **Prématernelle**
 - Le Calgary Board of Education ayant l'intention de retirer 4 portables du terrain de Jerry Potts, la prématernelle Capucine pourrait devoir demeurer à la Rose sauvage pour un an.
 - À long terme, le Conseil privilégie l'établissement de prématernelle dans chaque école élémentaire, et accepte le choix des parents de la Capucine de s'établir à Jerry Potts.
- **Conseils d'école et société des parents**
 - La répartition des avoirs de la société des parents de l'école relève de cette société et non du Conseil scolaire. Ceci sera adressé à une réunion de la Société.
 - L'an prochain, il devra y avoir un conseil d'école établi dans chacune des 3 écoles.
- **Noms des écoles**
 - Les parents de chacune des communautés scolaires pourront choisir un nom pour leur école au courant de la prochaine année scolaire.

-Suite à la réunion du 15 février

- Retraite des directions d'écoles, les 21 et 22 février; discussions sur les besoins en personnel de chacune des écoles, sur une plage horaire commune
- Réunion avec le nouveau directeur de l'école secondaire le 22 février à l'École de la Rose sauvage.
 - David Fillion, le nouveau directeur entrera en fonction le 16 avril.
 - Une réunion pour les élèves entrant au 2^e cycle du secondaire (10^e à 12^e années) aura lieu afin d'expliquer le système de crédits ainsi que les pré requis pour les collèges et universités. Des rencontres individuelles avec les élèves auront lieu sous peu afin de discuter de ceci.
- À la réunion du conseil d'école du 20 février, Daniel Therrien et Diane Paquette ont mentionné que le travail de préparation pour l'an prochain avait débuté et que les besoins des 3 écoles du nord de Calgary seraient considérés, que ce soit pour l'assignation du personnel, la répartition du matériel ou autres besoins.
- Le Conseil scolaire et l'École de la Rose sauvage feront parvenir aux parents et aux élèves toute l'information nécessaire pour la prochaine rentrée scolaire dès que l'information sera disponible.
- L'information sur ce qui se passe à l'école et au Conseil scolaire est communiquée de diverses façon selon la situation : dans le site web du CSSA, le Quatre-saisons, les lettres circulaires de l'école et autres documents distribués par l'école, pendant des réunions publiques ou durant les réunions du conseil d'école.
- La soirée portes ouvertes à l'école de la Rose sauvage est le 29 mars; les parents pourront recevoir de l'information sur ce qui se passera dans les 3 écoles l'an prochain.